

### SOMMAIRE

I. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	7
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	49



#### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part R, C - Code ISIN : FR0013269719 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

#### Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

<u>Autres informations</u>: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

### 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

#### 02 juillet 2021:

- Mise à jour des frais courants au 31 mars 2021.

#### 17 janvier 2022:

- Mise à jour de l'indice Barclays remplacé par Bloomberg.
- Intégration de critères ESG transformation en article 8 du règlement SFDR.

#### II février 2022:

- Mise à jour des performances à fin décembre 2021.

#### 08 juin 2022:

- Création d'une part O : FR001400AGR0.
- Mise à jour des frais courants au 31 mars 2022.
- Mise à jour de l'adresse du siège social de CACEIS (dépositaire et valorisateur) .

#### 3. RAPPORT DE GESTION

Après une fin d'année 2020 marquée par l'espoir d'un vaccin et d'une progressive sortie progressive de la crise, le début de l'année 2021 aura été rythmé par les attentes et les déceptions de retour à la normale de l'économie mondiale. La vaccination de masse a en effet débuté, portant la promesse d'un retour à de jours meilleurs ou tout du moins, à une certaine forme de normalité ; de l'autre côté, des variants plus contagieux et potentiellement plus mortels ont poussé le monde à se confiner de nouveau. Dans cet environnement, les marchés ont alterné confiance, et doute. Confiance en début d'année avec des spéculateurs qui anticipaient déjà un changement de braquet de la Fed, envoyant les taux longs à des plus hauts depuis mars 2020, convaincus que les privations des derniers mois allaient se transformer en nouvelles années folles. La prise du sénat ensuite par les démocrates a donné les coudées franches à l'administration de M. Biden, ce dernier proposant un plan de relance de près de 10% du PIB qu'il fera suivre d'un plan d'infrastructure d'ambition équivalente sur 8 ans. En Europe le plan de relance met du temps à être voté par les différents parlements, obligeant les états souverains à compenser le déficit de financement par une augmentation des émissions de dettes. D'autant que les différents re-confinements ont pesé sur la reprise du premier trimestre. Pour autant le programme de vaccination semble avoir trouvé son rythme de croisière et le marché anticipe une reprise forte sur le reste de l'année 2021 dans la zone. Si tout le monde semble attendre une normalisation progressive des politiques monétaire, la pandémie, notamment par le biais des différents variants, est resté un élément d'inquiétude tout l'été. Il aura fallu la rentrée en septembre et une déclaration de la fed sur le tapering pour réenclencher un cycle haussier sur les taux. L'accélération du mouvement haussier sur les taux souverains, sur fonds de normalisation monétaire a engendré, en fin d'année, un écartement des spreads de crédit.

#### Taux directeurs:

En 2021, la plupart des taux directeurs sont restés, comme attendu, à leurs planchers historiques : la Réserve fédérale américaine a maintenu les fed funds dans la fourchette [0,00 %-0,25 %], la BCE a conservé son principal taux de refinancement des banques à 0,0 % et son taux de dépôt des liquidités des banques à -0,5 % et la Banque du Japon a maintenu inchangé son taux directeur à -0,1 %. La surprise est venue d'outre-Manche : la Banque d'Angleterre a procédé à un léger relèvement de ses taux directeurs mi-décembre (+15 points de base (pb) à 0,25 %), du fait de pressions inflationnistes sensibles (prix à la consommation : +5,1 % sur un an en novembre), généralisées à nombre de secteurs et surtout persistantes. Le Royaume-Uni fait face aux désordres issus de la sortie de crise, communs à toutes les zones économiques, mais subit en sus de sensibles perturbations liées au Brexit.

#### Taux obligataires souverains:

Au cours de l'année 2021, deux forces se sont opposées dans la définition du niveau des taux souverains, en zone euro comme aux Etats-Unis. D'un côté, nous avons fait face à une poursuite de l'appréciation des points morts d'inflation dont le redémarrage s'est amorcé en mars 2020, porté par la conjonction des soutiens monétaires et fiscaux. De l'autre, la poursuite de la hausse des bilans des principales banques centrales a maintenu la pression sur les taux réels, les envoyant au plus bas au cours du mois de Novembre. En toute fin d'année, il aura fallu attendre des annonces d'accélération du programme de normalisation des politiques monétaires des deux côtés de l'atlantique pour que les taux réels daignent enfin amorcer un mouvement de correction haussière.

#### Sur la période, la performance du fonds GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE :

- Part IC/D s'établit à +3,59% contre +4,13% pour l'indice de référence.
- Part G s'établit à +3,97% contre +4,13% pour l'indice de référence.
- Part M s'établit à +3,79% contre +4,13% pour l'indice de référence.
- Part N s'établit à +3,13% contre +4,13% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
Titres	Acquisitions	Cessions
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	5 858 131,08	5 860 063,19
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	6 197 828,46	4 371 336,58
GROUPAMA MONETAIRE IC	4 231 067,84	4 230 718,66
OATE 1,85%11-25072027 INDX	4 838 218,65	3 225 442,16
US TREASURY 0.625% 01/24	3 240 089,10	4 754 843,12
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-26	4 032 419,24	2 530 246,59
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	3 093 631,57	3 400 127,48
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-25	3 384 479,95	3 033 770,81
ROYAUME D'ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 IND	2 478 638,84	I 87I 070,99
FRTR 0 1/4 07/25/24	2 389 129,27	I 920 253,06

### 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

## TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

- a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions:
- o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 75 747 346,21
- o Change à terme : 61 955 405,05
- o Future: 13 791 941,16
- o Options:
- o Swap:

## b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS FRANCE CREDIT AGRICOLE CIB MORGAN STANLEY BANK AG (FX BRANCH) ROYAL BANK OF CANADA PARIS SOCIETE GENERALE SA STATE STREET BANK MUNICH

<sup>(\*)</sup> Sauf les dérivés listés.

#### c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	615 000,00
Total	615 000,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

<sup>(\*)</sup> Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

#### d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

<sup>(\*)</sup> Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

#### **COMMISSIONS DE MOUVEMENTS**

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune " commission de mouvement " n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas auditée par le Commissaire aux Comptes.

#### **INTERMEDIAIRES FINANCIERS**

Le suivi des intermédiaires utilisés par la Direction des Gestions s'appuie sur un Comité Broker par grande classe d'actif dont la fréquence est semestrielle. Ce Comité réunit les gérants, les analystes financiers et les collaborateurs du middle office.

Chaque Comité met à jour une liste limitative des intermédiaires agréés une limite globale en pourcentage d'encours qui est affectée à chacun d'eux.

Cette mise à jour s'effectue par l'intermédiaire d'un vote sur une sélection de critères. Chaque personne vote sur chaque critère en fonction du poids qui lui est attribué par le comité. Un compte rendu des décisions est rédigé et diffusé.

Entre deux Comités Broker, un nouvel intermédiaire peut être utilisé pour une opération précise et sur autorisation expresse du Directeur des Gestions. Cet intermédiaire est validé ou non lors du Comité Broker suivant.

Chaque mois un tableau de suivi est actualisé et diffusé aux gérants. Ce tableau permet de suivre l'évolution du pourcentage réel par rapport au pourcentage cible de l'activité réalisée avec un intermédiaire et de pouvoir ajuster cette activité.

Tout dépassement donne lieu à une instruction de retour sous la limite fixée par le Comité.

Le contrôle déontologique de troisième niveau s'appuie sur ces contrôles.

#### FRAIS D'INTERMÉDIATION

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Groupama Asset Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet www.groupama-am.fr

#### **POLITIQUE DE VOTE**

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site http://www.groupama-am.fr et au siège social de GROUPAMA ASSET MANAGEMENT.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'autorité des marchés financiers, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas de titres gérés par le groupe GROUPAMA et ses filiales.

## COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site <a href="http://www.groupama-am.fr">http://www.groupama-am.fr</a> et dans les rapports annuels de l'OPC à compter de l'exercice comptable ouvert le 31/12/2012.

#### **REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE**

#### Article 8:

Les critères ESG sont pris en compte dans le processus de gestion du portefeuille en respectant les exigences suivantes:

- Exclusion des valeurs appartenant à la liste des « Grands Risques ESG ».
- Exclusion des filières jugées non compatibles avec la politique d'engagement de Groupama Asset Management : sont exclues du périmètre d'investissement du Compartiment, les sociétés dont l'activité relève de l'extraction de charbon et de la production d'énergie liée au charbon ainsi que les entreprises reconnues impliquées dans les activités liées aux armes controversées (bombes à sous-munition et mines anti-personnel).
- Le taux de couverture du portefeuille en termes de notation ESG est au minimum de 90% de l'actif net (Liquidités et OPC monétaires exclus).
- Exclusion de l'univers d'investissement des 20% des valeurs les moins bien notées de ce dernier. Approche Best-in-universe.

Les données d'alignement des émetteurs n'étant pas directement disponibles, la proportion des investissements pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au titre du Règlement Taxonomie est estimée à 0%.

Au 31 mars 2022, le taux de couverture en termes de notation ESG respecte l'exigence indiquée dans le prospectus (90% de l'actif hors liquidités).

Au 31 mars 2022, il n'est pas possible de s'engager à ce stade sur alignement du portefeuille à la taxonomie européenne ainsi que sur la proportion d'actifs alignés sur la taxonomie. Cette section sera mise à jour dès lors que les critères d'examen technique seront finalisés et que des données fiables et vérifiables seront disponibles.

#### MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

**INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%** En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur la part distribuant sont soumis à abattement de 40%.

#### **REMUNERATIONS**

#### I - Eléments qualitatifs sur la politique de rémunération de Groupama Asset Management

#### I.I. Eléments de contexte :

Groupama Asset Management a obtenu son agrément AIFM de la part de l'AMF le 10 juin 2014 et a préalablement mis à jour sa politique de rémunération afin que celle-ci soit conforme aux exigences de la directive AIFM. Début 2017, Groupama AM a également mis sa Politique de Rémunération en conformité avec la directive OPCVM 5 et cette Politique a été approuvée par l'AMF le 7 avril 2017. Enfin, plus récemment, cette Politique a intégré les obligations liées à la prise en compte des risques en matière de durabilité ainsi qu'à MIFID II.

Groupama Asset Management gérait, au 31 décembre 2021, 117.2 Mrds d'actifs dont 16% de FIA, 32% d'OPCVM et 52% de mandats.

Groupama Asset Management a formalisé la liste du Personnel Identifié, à savoir les collaborateurs considérés comme « preneurs de risques », conformément aux indications de l'AMF. Cette liste inclut notamment :

- Les membres du Comité de Direction
- Le Directeur de l'Audit interne
- Les responsables Conformité et Contrôle Interne
- Les responsables des pôles de Gestion
- Les gérants et les assistants de gestion
- Le Chef Economiste
- Le responsable de l'Ingénierie Financière
- Le responsable de la table de négociation et les négociateurs
- Le Directeur Commercial et les équipes commerciales
- Les responsables de certaines fonctions support
  - Opérations
  - Juridique
  - Marketing
  - Informatique

Depuis de nombreuses années, la structure de rémunération du personnel de Groupama Asset Management est identique pour tous. Elle comporte trois niveaux :

- Le salaire fixe
- La rémunération variable individuelle
- La rémunération variable collective (intéressement et participation)

Groupama Asset Management compare chaque année les rémunérations de ses collaborateurs au marché dans toutes leurs composantes afin de s'assurer de leur compétitivité et de l'équilibre de leur structure. L'entreprise vérifie notamment que la composante fixe de la rémunération représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

#### 1.2. Composition de la rémunération

#### 1.2.1. Le salaire fixe :

La composante fixe de la rémunération globale du salarié est fixée au moment de son embauche. Elle tient compte du poste et du périmètre de responsabilité du salarié, ainsi que des niveaux de rémunération pratiqués par le marché à poste équivalent (« benchmark »). Elle est réexaminée annuellement ainsi qu'à l'occasion d'éventuelles mobilités du salarié et peut alors faire l'objet d'une augmentation.

#### 1.2.2. <u>La rémunération variable individuelle</u> :

La rémunération variable individuelle est fonction du métier et du niveau de responsabilité. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une vraie flexibilité ; elle résulte d'une évaluation formalisée annuellement dans le cadre d'un entretien d'évaluation de la performance. Cette évaluation vise à mesurer :

- D'une part l'atteinte d'objectifs quantitatifs, qualitatifs et le cas échéant managériaux fixés chaque début d'année ;
- D'autre part la manière dont le collaborateur tient son poste au quotidien.

La combinaison de ces deux mesures permet de déterminer le niveau de performance globale du collaborateur sur l'année et de lui attribuer un montant de rémunération variable en conséquence.

#### I.2.2.I. Evaluation de la performance

Les objectifs sont fixés à chacun des collaborateurs par leur manager en fonction de la stratégie de l'entreprise et de sa déclinaison au niveau de la Direction et du service concernés. Chacun d'eux est affecté d'une pondération représentant son importance relative par rapport aux autres objectifs. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ils respectent un certain nombre de principes :

- Tout manager doit avoir un objectif d'ordre managérial.
- Un collaborateur ne peut avoir 100% d'objectifs quantitatifs
  - Pour les commerciaux et les gérants, les objectifs quantitatifs représentent 60 à 70% de l'ensemble des objectifs (sauf cas particuliers : ex : certains postes de juniors comportent une part quantitative moindre) ;
  - Les objectifs de performance des gérants intègrent une dimension pluriannuelle (performances sur 1 an et 3 ans) ainsi que l'exigence de respect du cadre de gestion ;
  - Les objectifs des commerciaux prennent en compte leur capacité à fidéliser les clients.
- Les objectifs qualitatifs permettent :
  - De limiter le poids de la performance strictement financière ;
  - D'intégrer des notions telles que : prise de risques, prise en compte des intérêts conjoints du client et de l'entreprise, respect des process, travail en équipe, ...
- Les objectifs des collaborateurs occupant des fonctions en contrôle des risques, contrôle interne et conformité sont fixés indépendamment de ceux des métiers dont ils valident ou contrôlent les opérations.

Les objectifs et la performance globale des collaborateurs sont évalués selon une échelle validée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Groupama qui pilote l'ensemble du process et des outils d'évaluation de la performance des sociétés du Groupe.

#### 1.2.2.2. Calcul et attribution de la rémunération variable

L'enveloppe de rémunération variable attribuée en N+I au titre d'une année N est validée en amont par le Groupe. Son montant est proposé par la Direction Générale de Groupama Asset Management à la Direction Générale du Groupe en fonction des résultats prévisionnels de l'entreprise et en particulier des performances de collecte et de gestion. Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, elle est alignée sur le risque de l'entreprise. Elle peut ainsi être réduite en cas de performance négative affectant la solvabilité de Groupama AM.

La Direction des Ressources Humaines contrôle la cohérence et l'équité des montants de rémunération variable proposés par les managers pour leurs collaborateurs. Elle s'assure en particulier de leur cohérence par rapport aux évaluations de performance et peut, le cas échéant, soumettre des modifications à la validation du Directeur concerné.

Groupama Asset Management ne pratique pas de rémunération variable garantie, sauf, à titre exceptionnel, lors de l'embauche de certains collaborateurs. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à un an et la rémunération variable garantie versée généralement à l'issue de la période d'essai.

#### 1.2.2.3. Versement de la rémunération variable

La rémunération variable individuelle au titre d'une année N est généralement versée en mars de l'année N+1.

Toutefois, conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, lorsque la rémunération variable attribuée à un collaborateur membre du Personnel identifié au titre d'une année donnée dépasse un montant validé par le Comité des Rémunérations de Groupama Asset Management, elle est alors scindée en deux parties :

- la première tranche est annoncée et acquise par le salarié concerné immédiatement après la période d'estimation de la performance. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié ; elle est versée intégralement en cash, généralement en mars de l'année N+1 ;
- la seconde tranche est annoncée mais son acquisition est différée dans le temps. Cette tranche représente 50% du montant total de la composante variable de la rémunération du salarié. Elle est versée par tiers sur les exercices N+2, N+3 et N+4 sous réserve d'un éventuel malus. L'indexation se fait sur un panier de fonds représentatif du type de gestion confiée au collaborateur concerné, ou de l'ensemble de la gestion de Groupama Asset Management pour les collaborateurs occupant des fonctions non directement rattachables à la gestion d'un ou plusieurs portefeuilles d'investissement.

Conformément aux Directives AIFM et OPCVM V, Groupama Asset Management a mis en place un dispositif de malus. Ainsi, en cas de performance négative pouvant impacter la solvabilité de Groupama Asset Management, l'attribution et le versement de la quote-part différée de la rémunération variable pourront être réduits en conséquence. Dans le cas où une telle décision viendrait à être prise, elle affecterait uniformément l'ensemble des salariés faisant partie du Personnel Identifié, et concernés, sur l'exercice considéré, par une attribution de variable différé. Une telle décision relèverait de la Direction Générale et devrait être validée par le Comité des Rémunérations.

De plus, un dispositif de malus individuel, comportemental, est également prévu afin de pouvoir sanctionner, le cas échéant, un comportement frauduleux ou déloyal, une erreur grave ou tout comportement de prise de risque non maîtrisé ou non conforme à la stratégie d'investissement ou à la politique en matière de durabilité de la part du personnel concerné.

#### 1.2.3. La rémunération variable collective :

Tout salarié en contrat à durée indéterminée ou contrat à durée déterminée ayant au moins trois mois de présence sur l'exercice considéré a droit à percevoir une rémunération variable collective constituée de l'intéressement et de la participation. Le montant global de la rémunération variable collective de Groupama AM est réparti entre les ayants droit en fonction de la rémunération brute réelle perçue durant l'année de référence. Groupama Asset Management abonde les sommes placées sur le PEE ou sur le PERCO dans la limite de montants définis par les accords relatifs à ces plans d'épargne.

#### 1.3. Gouvernance des rémunérations

Groupama Asset Management s'est doté d'un Comité des Rémunérations dès 2011. Conformément aux exigences des Directives AIFM et OPCVM V, ce Comité est constitué de 4 membres dont deux indépendants parmi lesquels le Président qui a voix prépondérante.

Ce Comité est composé des personnes suivantes :

- . Eric Pinon, Président
- . Muriel Faure
- . Cyril Roux
- . Cécile Daubignard

#### Ce Comité a pour objectifs :

- o De superviser la mise en œuvre et l'évolution de la Politique de Rémunération ;
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération fixe et variable des membres du Comité de Direction et sur les rémunérations variables dépassant 100% du salaire fixe des personnes concernées ;
- De superviser la rémunération des hauts responsables en charge des fonctions de gestion des risques et de conformité :
- o D'élaborer des recommandations sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de Groupama Asset Management ;
- D'évaluer les mécanismes adoptés pour garantir que :
  - Le système de rémunération prend en compte toutes les catégories de risques, y compris les risques de durabilité, de liquidités, et les niveaux d'actifs sous gestion;
  - La Politique est compatible avec la stratégie économique, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion;
- o D'évaluer un certain nombre de scenarii afin de tester la réaction du système de rémunération à des évènements futurs externes et internes et d'effectuer des contrôles a posteriori.

#### 1.4. Identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations au sein de Groupama Asset Management

Outre le Comité des rémunérations (cf. supra), qui supervise la mise en œuvre de la Politique de Rémunération, les personnes en charge de l'attribution des rémunérations sont :

- Mirela Agache, Directrice Générale de Groupama Asset Management ;
- Adeline Buisson, Directrice des Ressources Humaines de Groupama Asset Management.

1.5. Résultat de l'évaluation annuelle interne, centrale et indépendante de la Politique de Rémunération de Groupama Asset Management et de sa mise en œuvre

L'Audit Interne de Groupama Asset Management a réalisé courant 2021 un audit de la Politique de Rémunération conformément aux exigences règlementaires. Il ressort de la mission d'Audit que la politique de rémunération a été correctement mise en œuvre et qu'aucune erreur ou anomalie significative n'a été relevée. Les recommandations émises à l'issue de l'Audit mené fin 2020 ont été clôturées. Deux recommandations sont émises et adoptées par le Comité des Rémunérations; aucune de ces recommandations ne remet en cause le choix des dispositifs actuellement mis en œuvre par Groupama Asset Management en matière d'indexation de la rémunération variable différée.

#### 2. Informations quantitatives

Les informations suivantes sont basées sur la déclaration annuelle des salaires (DSN) de Groupama Asset Management au 31 décembre 2021.

Masse salariale 2021	26 831 425 euros
Dont rémunérations variables versées au titre de la performance 2020	6 039 040 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2017 et versé en 2021 (3è tiers)	126 755 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2018 et versé en 2021 (2è tiers)	168 324 euros
Dont Variable différé attribué au titre de l'exercice 2019 et versé en 2021 (1er tiers)	117 466 euros

La Masse Salariale 2021 du Personnel Identifié comme preneur de risques (soit 93 collaborateurs) au sens des Directives AIFM et OPCVM 5 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

Masse Salariale 2021 de l'ensemble du personnel Identifié	14647 702 euros
Dont Masse Salariale des Gérants et autres personnes ayant un impact direct sur le profil des fonds gérés (50 collaborateurs)	7611 279 euros
Dont Masse Salariale des autres preneurs de risques	7 036 423 euros

#### **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

GROUPAMA ASSET MANAGEMENT 25 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS

sur le site internet : http//www.groupama-am.com.

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: + 33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

### GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE

Fonds Commun de Placement Société de Gestion : Groupama Asset Management 25, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2	2022

Aux porteurs de parts du FCP GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

#### Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

# Deloitte.

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 23 août 2022.

Paris La Défense, le 23 Août 2022

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie GAITTE

Jean-Marc LECAT

### 6. COMPTES DE L'EXERCICE

#### BILAN AU 31/03/2022 en EUR

#### **ACTIF**

	31/03/2022	31/03/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	68 723 686,88	63 804 957,14
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	68 633 930,64	61 993 628,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	68 633 930,64	61 993 628,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		1 751 113,35
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et		1 751 113,35
équivalents d'autres pays		1 /31 113,33
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	89 756,24	60 215,68
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	89 756,24	60 215,68
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	65 749 524,65	50 593 702,84
Opérations de change à terme de devises	61 955 405,05	50 220 423,31
Autres	3 794 119,60	373 279,53
COMPTES FINANCIERS	1 446 909,10	211 364,60
Liquidités	1 446 909,10	211 364,60
TOTAL DE L'ACTIF	135 920 120,63	114 610 024,58

#### **PASSIF**

	31/03/2022	31/03/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	61 857 543,67	61 719 268,03
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	213 591,32	
Report à nouveau (a)	5,35	148,30
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2 736 740,51	843 934,07
Résultat de l'exercice (a,b)	172 792,00	259 716,80
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	64 980 672,85	62 823 067,20
* Montant représentatif de l'actif net		
INSTRUMENTS FINANCIERS	90 587,55	60 675,28
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	90 587,55	60 675,28
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	90 587,55	60 675,28
Autres opérations		
DETTES	64 424 293,76	50 693 808,00
Opérations de change à terme de devises	61 463 240,34	50 653 572,12
Autres	2 961 053,42	40 235,88
COMPTES FINANCIERS	6 424 566,47	1 032 474,10
Concours bancaires courants	6 424 566,47	1 032 474,10
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	135 920 120,63	114 610 024,58

<sup>(</sup>a) Y compris comptes de régularisation

<sup>(</sup>b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

#### HORS-BILAN AU 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FBTP BTP 0621		746 550,00
XEUR FOAT EUR 0621		485 850,00
XEUR FGBM BOB 0621		2 161 280,00
FGBL BUND 10A 0621		513 840,00
FGBL BUND 10A 0622	1 110 620,00	
US 10Y ULT 0621		489 024,08
CBOT USUL 30A 0621		462 568,07
XSFE XT AUSTR 0621		4 480 458,14
AUST 10Y BOND 0622	12 681 321,16	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0621		1 162 310,34
XEUR FBTS BTP 0621		113 160,00
XEUR FGBS SCH 0621		1 569 400,00
FV CBOT UST 5 0621		629 918,53
LIFFE LG GILT 0621		748 899,45
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

#### COMPTE DE RESULTAT AU 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	758,14	1 959,18
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	478 782,03	466 087,13
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (I)	479 540,17	468 046,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	38 147,95	6 050,95
Autres charges financières		
TOTAL (2)	38 147,95	6 050,95
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	441 392,22	461 995,36
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	256 929,63	226 292,53
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	184 462,59	235 702,83
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-11 670,59	24 013,97
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	172 792,00	259 716,80

#### **ANNEXES COMPTABLES**

#### I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

#### Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

#### Règles d'évaluation des actifs

#### Méthodes de valorisation

#### Valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé français ou étranger dont les ETF

- Valeurs négociées dans la zone Euro :
  - => Dernier cours du jour de valorisation.

Pour les produits de taux, la société de gestion se réserve le droit d'utiliser des cours contribués quand ceux-ci sont plus représentatifs de la valeur de négociation.

Les valeurs étrangères en devises sont converties en contre-valeur Euro suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement. Celles dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du gérant de l'OPC ou de la société de gestion.

#### ▶ Titres et actions d'OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

#### Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables (à court terme et à moyen terme, bons des sociétés financières, bons des institutions financières spécialisées) sont valorisés suivant les règles suivantes :

- sur la base du prix auguel s'effectuent les transactions de marché;
- en l'absence de prix de marché significatif, par l'application d'une méthode actuarielle, le taux de référence étant celui des émissions des titres équivalents majoré, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

#### Deprations de gré à gré

Les opérations conclues sur un marché de gré à gré, autorisé par la réglementation applicable aux OPC sont valorisés à leur valeur de marché.

#### Opérations à terme ferme et conditionnel

- Les contrats à terme ferme sur les marchés dérivés sont évalués au cours de compensation du jour.
- Les options sur les marchés dérivés sont évaluées au cours de clôture du jour.

#### • Opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres

• Acquisitions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension ou les titres empruntés sont inscrits en portefeuille acheteur dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension ou titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts à recevoir.

Cessions temporaires de titres :

Les titres donnés en pension ou les titres prêtés sont inscrits en portefeuille et valorisés à leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension comme celle des titres prêtés est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus. Au dénouement les intérêts reçus ou versés sont comptabilisés en revenus de créances.

• Garanties financières et appels de marges :

Les garanties financières reçues sont évaluées au prix du marché (mark-to-market).

Les marges de variation quotidiennes sont calculées par différence entre l'évaluation au prix de marché des garanties constituées et l'évaluation au prix du marché des instruments collatéralisés.

#### Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :

- Pour les contrats à terme ferme au nominal x quantité x cours de compensation x (devise)
- Pour les contrats à terme conditionnel en équivalent sous-jacent
- Pour les swaps
  - Swap de taux adossés ou non adossés
    - Engagement = nominal + évaluation de la jambe à taux fixe (si TF/TV) ou à taux variable (si TV/TF) au prix du marché.
  - Autres Swaps
    - Engagement = nominal + valeur boursière (lorsque l'OPC a adopté la méthode synthétique de valorisation).

#### Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Pour les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie « Frais » du Document d'Information clé pour l'investisseur (DICI).

#### Parts IC/D, IC et M:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,80% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif: *
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***:
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

#### Parts N:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 1,50% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif: *
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC ***:
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20%

<sup>\*\*</sup> Selon la complexité

<sup>\*\*\*</sup> Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

<sup>\*\*</sup> Selon la complexité

<sup>\*\*\*</sup> Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

#### Parts G:

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	Taux maximum : 0,70% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif: *
Commission de mouvement perçue par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***:
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% \*\* Selon la complexité

#### Parts R:

Tales It.		
Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion incluant les frais de gestion externes (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net déduction faite des parts ou actions d'OPC	Taux maximum : 0,90% TTC
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif: *
Commission de mouvement perçues par CACEIS Bank	Prélèvement sur chaque transaction	Valeurs mobilières : Néant Opération de change : 10 € TTC Produit OTC : de 10 € à 150 €** TTC
Commission de mouvement perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Par type d'instrument TTC***:
Commission de surperformance	Actif net	Néant

<sup>\*</sup> Non significatif, les OPC détenus en portefeuille étant inférieurs à 20% \*\* Selon la complexité

<sup>\*\*\*</sup> Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

<sup>\*\*\*</sup> Se référer au barème tarifaire ci-dessous « Commissions de mouvement perçues par la Société de gestion »

#### Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion :

Commission de mouvement perçue par la Société de Gestion Par type d'instrument	Assiette	Taux maximum barème
Actions et assimilés	Prélèvement sur chaque transaction	0,10% TTC
Obligations convertibles	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'entreprise	Prélèvement sur chaque transaction	0,05% TTC
Obligations d'Etat	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Change dont de gré à gré (OTC)	Prélèvement sur chaque transaction	0,005% TTC
Swaps de taux d'intérêt (IRS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,02% TTC
Credit default swaps (CDS) et Asset Back Security (ABS)	Prélèvement sur chaque transaction	0,03% TTC
Dérivés Listés (par lot)	Prélèvement sur chaque transaction	2€

Les revenus des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres reviennent à l'OPCVM. Les indemnités, coûts et frais de ces opérations sont facturés par le dépositaire et payés par l'OPCVM. Les éventuels coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du fonds pourront s'ajouter aux frais affichés ci-dessus.

La contribution à l'AMF sera prise en charge par le FCP.

#### Affectation des sommes distribuables

#### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	Capitalisation	Capitalisation
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R	Capitalisation	Capitalisation

#### 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/03/2022 en EUR

	31/03/2022	31/03/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	62 823 067,20	51 272 802,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	28 636 556,75	29 047 670,93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 018 638,10	-19 989 695,58
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 858 905,24	378 107,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-246 070,38	-38 575,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	2 756 341,50	4 939 524,83
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-5 832 726,75	-4 592 301,29
Frais de transactions	-44 456,43	-7 568,73
Différences de change	2 433 231,20	-619 909,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 432 529,01	2 270 558,31
Différence d'estimation exercice N	3 119 967,32	6 552 496,33
Différence d'estimation exercice N-I	-6 552 496,33	-4 281 938,02
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	64 011,08	145 030,12
Différence d'estimation exercice N	89 756,24	25 745,16
Différence d'estimation exercice N-I	-25 745,16	119 284,96
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-201 482,04	-218 278,67
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	184 462,59	235 702,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	64 980 672,85	62 823 067,20

#### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

# 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	I 377 887,09	2,12
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	67 256 043,55	103,50
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	68 633 930,64	105,62
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	13 791 941,16	21,22
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	13 791 941,16	21,22
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	I 377 887,09	2,12					67 256 043,55	103,50
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 446 909,10	2,23
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							6 424 566,47	9,89
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	13 791 941,16	21,22						
Autres opérations								

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - I an]	%	]I - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					13 727 943,81	21,13	11 814 508,53	18,18	43 091 478,30	66,31
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 446 909,10	2,23								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	6 424 566,47	9,89								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture									13 791 941,16	21,22
Autres opérations										

<sup>(\*)</sup> Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise I AUD		Devise 2 USD		Devise 3 GBP		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	936 892,68	1,44	23 806 948,18	36,64	22 832 506,05	35,14	4 812 758,12	7,41
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	38 469,33	0,06	2 250 877,36	3,46	2 653 154,74	4,08	433 681,34	0,67
Comptes financiers	34 110,13	0,05	79 891,54	0,12	670 400,02	1,03	47 527,81	0,07
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	944 860,63	1,45	26 252 524,79	40,40	26 104 964,20	40,17	5 302 072,40	8,16
Comptes financiers	7 631,93	0,01					11,95	
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	12 681 321,16	19,52						
Autres opérations								

#### 3.5. CREANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2022
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	2 952 793,37
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	59 002 611,68
	Ventes à règlement différé	3 625 215,79
	Souscriptions à recevoir	108 029,08
	Dépôts de garantie en espèces	60 874,73
TOTAL DES CRÉANCES		65 749 524,65
DETTES		
	Vente à terme de devise	58 496 686,70
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	2 966 553,64
	Achats à règlement différé	699 123,42
	Rachats à payer	1 598 891,78
	Frais de gestion fixe	48 038,22
	Collatéraux	615 000,00
TOTAL DES DETTES		64 424 293,76
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		I 325 230,89

#### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G		
Parts souscrites durant l'exercice	103,855	1 456 956,10
Parts rachetées durant l'exercice	-66,500	-920 964,06
Solde net des souscriptions/rachats	37,355	535 992,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	I 189,370	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		
Parts souscrites durant l'exercice	77,9317	125 552,10
Parts rachetées durant l'exercice	-11 390,8964	-18 702 399,06
Solde net des souscriptions/rachats	-11 312,9647	-18 576 846,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 398,4055	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M		
Parts souscrites durant l'exercice	62 571,577	10 859 906,62
Parts rachetées durant l'exercice	-40 498,300	-6 779 813,36
Solde net des souscriptions/rachats	22 073,277	4 080 093,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	79 930,666	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N		
Parts souscrites durant l'exercice	3 567,731	2 803 630,93
Parts rachetées durant l'exercice	-1 509,452	-1 173 908,89
Solde net des souscriptions/rachats	2 058,279	I 629 722,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 362,287	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R		
Parts souscrites durant l'exercice	27 246,657	13 390 511,00
Parts rachetées durant l'exercice	-923,218	-441 552,73
Solde net des souscriptions/rachats	26 323,439	12 948 958,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	26 323,439	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	
Total des commissions de souscription et/ou acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	
Total des commissions de souscription et/ou acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	
Total des commissions de souscription et/ou acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	
Total des commissions de souscription et/ou acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R	
Total des commissions de souscription et/ou acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

#### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2022
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 842,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	152 726,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	37 965,67
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29 286,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Rétrocessions des frais de gestion	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	10 108,86
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant.

### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

#### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

## 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
and among mandot refue on 8a and oction modified as small	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	5,35	148,30
Résultat	172 792,00	259 716,80
Total	172 797,35	259 865,10

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G		
Affectation		
Distribution	88 893,51	102 955,58
Report à nouveau de l'exercice	1,92	3,53
Capitalisation		
Total	88 895,43	102 959,11
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 189,370	1 152,015
Distribution unitaire	74,74	89,37
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		
Affectation		
Distribution	33 397,33	112 648,40
Report à nouveau de l'exercice	35,40	3,38
Capitalisation		
Total	33 432,73	112 651,78
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	11 398,4055	22 711,3702
Distribution unitaire	2,93	4,96
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	50 513,50	47 506,77
Total	50 513,50	47 506,77

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-11 269,22	-3 252,56
Total	-11 269,22	-3 252,56

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	11 224,91	
Total	11 224,91	

## Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/03/2022	31/03/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	213 591,32	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 736 740,51	843 934,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 950 331,83	843 934,07

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	983 857,36	206 883,00
Capitalisation		
Total	983 857,36	206 883,00

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	868 491,17	479 153,39
Total	868 491,17	479 153,39

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	627 836,03	124 702,98
Total	627 836,03	124 702,98

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	193 924,30	33 194,70
Total	193 924,30	33 194,70

	31/03/2022	31/03/2021
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	276 222,97	
Total	276 222,97	

# 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022
Actif net Global en EUR	59 169 071,95	51 217 013,41	51 272 802,06	62 823 067,20	64 980 672,85
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G en EUR					
Actif net	9 545 432,17	108 427,99	14 672 047,43	15 373 172,12	16 396 129,96
Nombre de titres	754,858	8,619	1 154,974	1 152,015	1 189,370
Valeur liquidative unitaire	12 645,33	12 580,11	12 703,35	13 344,59	13 785,55
+/- values nettes unitaire non distribuées Capitalisation				179,58	827,20
unitaire sur +/- values nettes Distribution	I 262,86	-599,06	-12,35		
unitaire sur résultat Crédit d'impôt unitaire Part GROUPAMA INDEX INFLATION	87,76	114,16	98,04	89,37	74,74
MONDE IC/D en EUR					
Actif net	29 128 127,44	35 311 371,44	25 106 093,89	35 653 944,04	18 481 102,83
Nombre de titres	19 621,8665	23 844,2155	16 795,5893	22 711,3702	11 398,4055
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	I 484,47	I 480,91	I 494,80	I 569,87	1 621,37
unitaire sur +/- values nettes Distribution	148,57	-70,49	-1,53	21,09	76,19
unitaire sur résultat Crédit d'impôt unitaire	5,59	8,78	6,26	4,96	2,93

	29/03/2018	29/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M en EUR					
Actif net	19 884 070,85	13 304 212,48	9 516 911,64	9 333 559,93	13 384 069,66
Nombre de titres	132 505,901	88 620,363	62 322,545	57 857,389	79 930,666
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	150,06	150,12	152,70	161,32	167,44
unitaire sur +/- values nettes	14,88	-7,14	-0,16	2,15	7,85
Capitalisation unitaire sur résultat	0,83	1,15	0,93	0,82	0,63
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N en EUR					
Actif net	611 441,49	2 493 001,50	1 977 749,10	2 462 391,11	4 121 400,35
Nombre de titres	865,466	3 548,918	2 785,606	3 304,008	5 362,287
Valeur liquidative unitaire Capitalisation	706,48	702,46	709,98	745,27	768,59
unitaire sur +/- values nettes	70,41	-33,48	-0,71	10,04	36,16
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,38	1,17	-0,24	-0,98	-2,10
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R en EUR					
Actif net					12 597 970,05
Nombre de titres					26 323,439
Valeur liquidative unitaire					478,58
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					10,49
Capitalisation unitaire sur résultat					0,42

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché				
réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE	F. 15	107.054.04	225 722 02	0.50
ALLEM 0.1% 15-04-46 IND	EUR	187 854,96	335 722,02	0,52
ALLEMAGNE 0.1% 15-04-26 IND	EUR	1 549 359,46	1 939 952,52	2,98
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04- 33	EUR	580 678,02	768 734,81	1,18
TOTAL ALLEMAGNE			3 044 409,35	4,68
AUSTRALIE			3 0 1 1 107,55	.,00
AUSTRALIA 2.5% 20/09/2030	AUD	300 000	305 393,10	0,47
AUSTRALIA 3% 09/25 I	AUD	500 000	491 622,78	0,75
AUSTRALIA GOVERNMENT BOND 0.25% 21-11-32	AUD	200 000	139 876,80	0,73
TOTAL AUSTRALIE	100	200 000	936 892,68	1,44
CANADA			750 072,00	1,77
CANADA 1.5% 01/12/2044 INDEX	CAD	200 000	217 845,19	0,33
CANADA 1.3% 01/12/2041 I	CAD	94 000	113 204,11	0,33
CANADA 3% 01/12/2041 1 CANADA 3% 01/12/36 IND	CAD	219 000	305 780,28	0,17
CANADA 4.25% 01/12/26	CAD	112 000	165 228,93	
CANADIAN GOVERNMENT REAL RETURN BOND 0.5% 01-	CAD	112 000	163 226,73	0,25
12-50	CAD	150 000	119 586,06	0,19
CANA G 1.25% 01-12-47 IND	CAD	191 000	188 413,01	0,29
CANA GOVE 4.0% 01-12-31 IND	CAD	161 000	255 224,00	0,40
TOTAL CANADA			1 365 281,58	2,10
DANEMARK				_,-,
DENMARK IL GOVERNMENT BOND 0.1% 15-11-30	DKK	1 000 000	173 802,16	0,27
TOTAL DANEMARK			173 802,16	0,27
ESPAGNE			,	,
ROYA DESP 1.0% 30-11-30	EUR	249 000	333 219,83	0,51
ROYAUME D'ESPAGNE 1.8% 30/11/2024 IND	EUR	515 000	656 349,71	1,01
SPAIN IL BOND 0.15% 30-11-23	EUR	700 000	821 797,21	1,27
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	EUR	246 000	311 637,02	0,48
TOTAL ESPAGNE	LOIK	210 000	2 123 003,77	3,27
ETATS-UNIS			2 123 003,77	3,27
TII 0 1/8 07/15/24	USD	2 298 000	2 562 657,88	3,94
TII 0 3/8 07/15/27	USD	500 000	548 756,81	0,84
UNITED STATES OF AME 0.25% IND 15/01/25	USD	1 025 000	1 145 733,20	1,77
UNITED STATES OF AMERICA 0.125% 15-01-30	USD	1 000 000	1 034 404,95	1,77
UNITED STATES OF AMERICA 3.625% 15-04-28	USD	309 700	619 883,79	0,96
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-02-51	USD	284 800	283 840,69	0,44
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-02-52	USD	303 000	285 793,28	0,44
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-04-26	USD	229 800	231 067,67	0,36
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-07-26	USD	2 100 800	2 322 277,48	3,57
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-24	USD	1 838 400	1 892 153,88	2,91
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-25	USD	1 000 000	1 019 769,81	1,57
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-10-26	USD	229 800	222 914,64	0,34
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-02-50	USD	232 000	239 874,43	0,37
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.25% 15-07-29	USD	819 900	862 919,44	1,33
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.5% 15-01-28	USD	183 800	200 962,23	0,30

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.75% 15-07-28	USD	247 900	272 770,44	0,42
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-01-29	USD	139 400	153 844,62	0,24
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.875% 15-02-47	USD	215 100	269 696,72	0,42
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-48	USD	156 300	198 920,86	0,31
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.0% 15-02-49	USD	194 200	244 203,42	0,37
UNIT STAT 0.375% 15-07-25 IND	USD	229 800	258 829,34	0,40
UNIT STAT 0.625% 15-01-26 IND	USD	1 000 000	I 132 825,52	1,74
UNIT STAT 1.0% 15-02-46 IND	USD	345 600	449 334,98	0,69
UNIT STAT FIX 15-02-45 IND	USD	312 600	385 037,34	0,59
US TREASURY I 0,625% 15/02/2043	USD	196 900	241 713,16	0,37
US TREASURY I 0,75% I 5/05/2042	USD	244 100	312 102,72	0,48
US TREASURY I 1,75% 15/01/2028	USD	773 800	1 068 474,31	1,64
US TREASURY I 2,125% 15/02/2040	USD	50 000	82 556,58	0,13
US TREASURY I 2,125% 15/02/2041	USD	39 100	63 960,76	0,10
US TREASURY I 2,375% 15/01/2025	USD	2 000 000	2 985 060,56	4,59
US TREASURY I 2,375% 15/01/2027	USD	615 300	895 742,88	1,38
US TREASURY I 2,5% 15/01/2029	USD	274 900	394 735,49	0,61
US TREASURY I 2% 15/01/2026	USD	214 600	306 610,43	0,48
US TREASURY I 3,875% 15/04/2029	USD	154 800	318 531,49	0,49
US TREASURY INDX 1.375% 02/44	USD	214 800	298 986,38	0,46
TOTAL ETATS-UNIS			23 806 948,18	36,64
FRANCE				
ETAT 3.15% 10/02	EUR	183 752	392 541,78	0,60
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 01-03-26 IND	EUR	I 100 336	I 293 977,94	1,99
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 25-07-36	EUR	143 785	190 707,45	0,30
FRANCE GOVERNMANT BOND OAT 0.1% 25-07-47	EUR	201 578	299 822,87	0,46
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-25	EUR	446 145	524 370,62	0,81
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-29	EUR	207 385	254 885,47	0,39
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32	EUR	829 540	1 005 056,83	1,54
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	898 000	1 231 105,25	1,90
FRANCE OAT 1.8% 25/07/2040	EUR	143 785	296 996,79	0,46
FRENCH REP 2.1% 25-07-23 IND	EUR	446 145	582 913,34	0,90
FRTR 0.1 03/01/28	EUR	143 785	174 775,40	0,26
FRTR 0 1/4 07/25/24	EUR	446 145	552 284,37	0,85
OATE 1,85%11-25072027 INDX	EUR	1 244 310	1 845 967,10	2,84
TOTAL FRANCE			8 645 405,21	13,30
ITALIE				
ITALIE 2.55% 15/09/2041	EUR	216 000	390 539,19	0,60
ITALIE BTP ei 2.35% 15/09/2035	EUR	213 000	381 465,42	0,59
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.1% 15-05-33	EUR	144 000	153 525,61	0,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.15% 15-05-51	EUR	144 000	151 942,06	0,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.4% 15-05-30	EUR	719 000	833 262,64	1,28
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.3% 15-05-28	EUR	231 000	294 311,77	0,45
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.35% 15-09-24	EUR	179 000	226 960,59	0,35
TOTAL ITALIE			2 432 007,28	3,74
JAPON				
JAPAN GOVT 0.1% 10/03/25 INDX	JPY	400 000	3 148,05	0,01
JAPAN GOVT CPI LINKED 0.2% 10-03-30	JPY	123 800 000	994 512,56	1,53
JGBI 0.1 03/10/24	JPY	70 100 000	560 256,17	0,86
TOTAL JAPON			1 557 916,78	2,40

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOUVELLE-ZELANDE				
NOUVELLEZELANDE 2.0% 15-05-32	NZD	2 441 000	I 377 887,09	2,12
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			I 377 887,09	2,12
ROYAUME-UNI				
1.25 I-L UK TSY 11/27	GBP	456 018,48	1 135 936,00	1,75
ANGLETERRE 0.375% 22/03/2062	GBP	273 296,97	995 216,32	1,53
ANGLETERRE 0.5% 22/03/2050 SERIE 3MO	GBP	232 357,82	786 408,07	1,21
ANGLETERRE 2.50% 17/07/2024 INDEXEE	GBP	227 830,19	1 010 388,90	1,55
ANGLETERRE 4.125% I 22/07/30	GBP	276 638,35	1 264 267,77	1,95
NTW RAIL 1.375% 22/11/37 *GBP	GBP	100 000	312 769,66	0,49
ROYAUME-UNI 0.125% 03/44 INDX	GBP	319 212,93	796 707,11	1,22
ROYAUME-UNI 1.125%07-221137 INDX	GBP	285 478,34	885 664,62	1,37
ROYAUME-UNI 1.25%05-221155 INDX	GBP	214 328,68	1 041 488,49	1,60
ROYAUME-UNI 1.25%08-221132 INDX	GBP	289 252,94	745 649,82	1,15
ROYAUME-UNI 2%02-260135 INDX	GBP	273 611,09	979 917,12	1,50
TSY 0.125% 22/03/2029	GBP	317 850,48	624 407,98	0,96
TSY 0 1/8% 2024 I/L GILT	GBP	119 297,79	203 869,33	0,31
TSY IL GILT 0.125% 22-03-58	GBP	234 648,35	693 239,57	1,07
TSY IL GILT 0.25% 22-03-52 IND	GBP	243 063,95	711 513,64	1,10
TSY IL GILT 0.625% 22-11-42	GBP	168 221,56	513 601,69	0,79
TSY IL GILT 0.75% 22-03-34 IND	GBP	314 016,52	740 866,64	1,14
TSY IL GILT 0.75% 22-1 1-47 IND	GBP	222 536,77	776 051,85	1,20
UK TREASURY 0.625% 22/03/2040 INDEX	GBP	289 370,56	820 038,65	1,26
UK TSY (RPI INDEX) 0.125 18-41 10/08S	GBP	387 636	813 616,51	1,25
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08- 28	GBP	456 018,48	753 477,04	1,16
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 10-08-48	GBP	205 119,75	486 047,87	0,75
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03- 39	GBP	294 165,51	556 795,57	0,86
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03-46	GBP	282 598,31	685 252,46	1,05
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03-51	GBP	82 995,37	191 033,41	0,30
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-03- 68	GBP	273 611,08	1 012 540,54	1,55
UNITED KINGDOM GILT INFLATION LINKED 0.125% 22-11- 56	GBP	195 981,27	547 395,87	0,84
UNIT KING 0.125% 22-03-26 IND	GBP	912 036,95	I 533 688,59	2,36
UNIT KING 0.125% 22-11-36 IND	GBP	309 180,53	646 866,59	1,00
UNIT KING GIL 0.125% 22-11-65	GBP	170 354,07	567 788,37	0,87
TOTAL ROYAUME-UNI			22 832 506,05	35,14
SUEDE				
ROYAUME DE SUEDE 0.125% INDX 01/06/32	SEK	1 000 000	128 457,50	0,20
SUEDE 3,50% 01/12/28 NR3104	SEK	500 000	92 399,97	0,14
SWEDEN INFLATION LINKED BOND 0.125% 01-06-30	SEK	1 000 000	117 013,04	0,18
TOTAL SUEDE			337 870,51	0,52
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			68 633 930,64	105,62
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			68 633 930,64	105,62

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
AUST 10Y BOND 0622	AUD	-19	64 386,24	0,10
FGBL BUND 10A 0622	EUR	-7	25 370,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			89 756,24	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes			89 756,24	0,14
TOTAL Instrument financier à terme			89 756,24	0,14
Appel de marge				
APPEL MARGE JP MORGA	EUR	-25 625	-25 625,00	-0,04
APPEL MARGE JP MORGA	AUD	-96 255,01	-64 962,55	-0,10
TOTAL Appel de marge			-90 587,55	-0,14
Créances			65 749 524,65	101,18
Dettes			-64 424 293,76	-99,14
Comptes financiers			-4 977 657,37	-7,66
<b>Actif</b> net			64 980 672,85	100,00

Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D	EUR	11 398,4055	1 621,37	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G	EUR	1 189,370	13 785,55	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE R	EUR	26 323,439	478,58	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE M	EUR	79 930,666	167,44	
Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE N	EUR	5 362,287	768,59	

## COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE G

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	36 787,22	EUR	30,93	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	52 106,29	EUR	43,81	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	88 893,51	EUR	74,74	EUR

Décomposition du coupon : Part GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE IC/D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	33 397,33	EUR	2,93	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins- values				
TOTAL	33 397,33	EUR	2,93	EUR

## 7. ANNEXE(S)



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part I, C/D - Code ISIN : FR0010263533 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

<u>Autres informations</u>: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

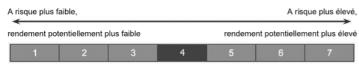
<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part O, C/D - Code ISIN: FR001400AGR0

Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis..

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis..

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

<u>Affectation des sommes distribuables</u>: Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

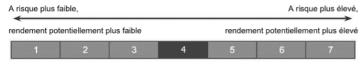
<u>Durée de placement minimum recommandée</u> : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie: Un possible défaut de paiement d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part I, C - Code ISIN : FR0013045317 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC français ou européens jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

<u>Autres informations</u>: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

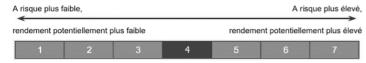
Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit : Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie: Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part M, C - Code ISIN : FR0010696583 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des revenus : Capitalisation

<u>Autres informations</u>: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

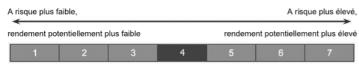
Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

<u>Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats</u> : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part N, C - Code ISIN : FR0010696617 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

<u>Autres informations</u>: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

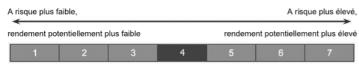
Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u> : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### **GROUPAMA INDEX INFLATION MONDE**

Part G, C/D - Code ISIN : FR0010892109 Cet OPCVM est géré par Groupama Asset Management.

#### Objectifs et politique d'investissement

<u>Classification</u>: OPCVM " Obligations et autres titres de créance internationaux "

<u>Objectif de gestion</u>: Obtenir une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Cet OPC est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques conformément à l'Article 8 du Règlement SFDR.

L'approche ESG appliquée à l'OPCVM prend en compte des critères relatifs à chacun des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

<u>Indicateur de référence</u> : Bloomberg Global Inflation-Linked Total return (couvert en Euros) coupons nets réinvestis.

Afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le processus d'investissement associe :

- l'allocation pays et le directionnel taux.
- la sélection de titres : le portefeuille est optimisé en termes de sélection émetteurs et de titres.
- la diversification du portefeuille au travers des dérivés de taux d'inflation, d'obligations nominales, des devises et d'obligations émises par des pays hors de l'indice de référence en devises locales ou en devises fortes.

L'actif de l'OPCVM est composé d'obligations indexées sur l'inflation pour 50% minimum de l'actif net.

L'OPCVM est investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en titres issus d'émetteurs souverains ou d'organismes quasi gouvernementaux (garantie explicite de l'Etat) bénéficiant d'une notation Investment Grade (titres présentant une notation supérieure ou égale à BBB- selon l'échelle de l'agence Standard & Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

La part des titres privés représente au maximum 25% de l'actif net. Le total des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) ne pourra pas excéder 25 % de l'actif net. La fourchette de sensibilité se situe entre 5 et 15.

L'OPCVM pourra détenir des parts ou actions d'OPC de droit français ou européen jusqu'à 10% de l'actif net.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés et de gré à gré pour mettre en place les stratégies d'arbitrage, exposer ou couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de crédit et de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, l'OPCVM pourra effectuer des dépôts, procéder à des opérations de d'acquisitions et cessions temporaires de titres, utiliser des OPC monétaires et des titres de créances négociables et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

L'OPCVM pouvant utiliser des instruments dérivés et titres intégrant des dérivés et avoir recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le niveau d'exposition totale du portefeuille ne dépassera pas 200% de l'actif net.

<u>Affectation des revenus</u>: Capitalisation et/ou Distribution et/ou report. Faculté de verser des acomptes sur dividendes.

<u>Autres informations</u>: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

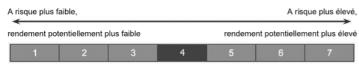
Durée de placement minimum recommandée : Supérieure à 3 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts selon les modalités décrites ci-dessous.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Tous les jours ouvrés jusqu'à 11:00, heure de Paris.

<u>Fréquence de valorisation</u>: Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

L'OPCVM a un niveau de risque de 4, en raison de sa forte exposition au risque de taux.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

- Risque de crédit: Une éventuelle dégradation ou défaillance de la qualité de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre. L'investissement dans des titres spéculatifs à haut rendement (High Yield) dont la notation est basse augmente davantage ce risque.
- Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.
- <u>Utilisation des instruments financiers dérivés</u>: Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité de l'OPCVM. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.